L'ARABISATION AU MAGHREB

ITINÉRAIRE D'UNE RECHERCHE SUR LES EFFETS SOCIAUX DES RÔLES DES LANGUES

Christiane Souriau est décédée le 16 septembre 1985. Une des toutes dernières manifestations de son activité scientifique a été sa participation à la Table Ronde des 25 et 26 juin sur « Nouveaux enjeux culturels au Maghreb ». L'intervention orale qu'elle a présentée à cette occasion se voulait un bilan de l'arabisation au Maghreb, et des travaux qu'elle avait consacrés à ce sujet. Elle n'a pas eu le temps, comme elle en manifestait l'intention quelques jours encore avant sa mort, de donner une forme écrite à son propos. Mais sur bien des points, son intervention développait des remarques et des hypothèses qu'elle avait formulées un mois auparavant dans la présentation de ses travaux en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation.

Avec l'accord de Jean-Marie Souriau, nous avons extrait de cette présentation ce qui se rapportait à l'arabisation. Le style de ce texte n'est pas celui d'une communication, mais il s'agit certainement du reflet le plus récent de la pensée de l'auteur sur ce sujet (1).

(1) Les travaux sur l'arabisation au Maghreb présentés par Christiane Souriau à l'appui de sa demande d'habilitation se composaient de six articles publiés entre 1974 et 1980, et numérotés de I à VI dans le texte suivant :
I. « L'arabisation en Algérie », publié successivement dans : *Zeitschrift für Kulturaustausch* (Stuttgart) 1974/I, pp. 85-98 ; *El Moudjahid-culturel*, n° 129, juin 74 ; *Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine*, Paris, CNRS, 1975, pp. 375-397.
II. « La politique algérienne de l'arabisation », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1975, pp. 363-401.
III. « Arabisation and french culture in Maghreb », in *Decolonisation and after. The british and french experience*, Ed. by W.H. Morris and G. Ficher, London-New York, CASS, 1980, pp. 310-329.
IV. « Choix de langue et transfert de technologie », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1976, pp. 91-110.
V. « Structuration de la société par le choix de langue en Tunisie », in *Les classes moyennes au Maghreb*, Marseille, CNRS, 1980, pp. 249-311.
VI. Analyse de deux recherches sur les medias en Algérie et en Tunisie, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1978, pp. 1 185-1 195.

Ces textes étaient un choix parmi de nombreux écrits, publiés ou non, touchant au thème de l'arabisation. Depuis quelques années, notamment, Christiane Souriau accumulait beaucoup de matériaux et de notes pour un projet d'ouvrage qu'elle évoquait en ces termes lors de la soutenance orale de son habilitation :

« Je n'ai pas encore tiré parti des 250 entretiens environ que j'ai pu recueillir auprès de Maghrébins et de Maghrébines, les écoutant dans tous les milieux et à tous les niveaux imaginables. J'ai l'intention d'ailleurs d'écrire un livre, dégagé des contraintes de la thèse, sur l'arabisation, dans les deux ans qui viennent. »

A propos de sa façon d'aborder l'arabisation, elle précisait : « ... dans les années 70, les théories dominantes en sciences politiques et sociales étaient hégémonistes. Elles ne me convainquaient pas, mais comment le dire avec des arguments suffisants ? Bon gré mal gré j'ai beaucoup appris ; et en confrontant ces théories et ces sujets à mes connaissances et vice-versa, j'ai produit une série d'articles [sur] ... les rôles des langues ; il s'agit d'articles-frontières, à la démarche souvent inversée, qui vont fouiller partout, notamment dans l'histoire à long terme, pour faire le tour des questions, tester les idées reçues. » Le plus caractéristique d'entre eux est ... « Structuration par le choix de langue en Tunisie » : d'un côté il illustre l'échec de la crédibilité à mes yeux de tout transfert global de l'analyse des classes moyennes aux sociétés maghrébines ; de l'autre il montre les multiples façons dont, subjectivement et objectivement, s'opèrent des structurations sociales à partir de la Tunisie historique, les bases d'une réponse à la question : « Comment un peuple change-t-il de langue ? »

En acceptant, malgré son état de santé, d'être présente à la Table Ronde de juin, Christiane Souriau avait voulu faire partager son intérêt passionné pour le processus d'arabisation, qu'elle considérait comme un enjeu majeur des sociétés maghrébines actuelles. Publier ce texte, qui retrace son itinéraire de recherche dans ce domaine, nous paraît donc une façon d'être fidèle à ses intentions, et de rendre hommage à son travail.

⁂

[Mes recherches sur l'arabisation au Maghreb sont] le résultat de constatations que j'ai faites tout au long de ma vie, en Belgique, en France, au Maghreb, au Québec, ailleurs, et que je résumerais ainsi :

« L'usage d'une langue ou d'une qualité de langue constitue un indice de rapports sociaux et politiques, à l'intérieur d'une communauté humaine comme entre des communautés diverses. Cela est lié au dynamisme même des formations sociales et en accompagne les mouvements et l'évolution depuis bien avant les seuils historiques que nous avons attribués a posteriori aux cultures et aux civilisations. C'est donc un problème aux implications vastes, complexes, très anciennes. Et très ambiguës, du fait de sa perception psychologique et politique dans des contextes de rapports de forces et d'intérêts. Son analyse à l'échelle planétaire est handicapée par des ignorances immenses. De plus la plupart des discours sur le choix de la langue sont militants : les faits sont sélectionnés et les interprétations sont orientées en fonction d'un apport idéologique, parfois sous le couvert d'une objectivité de principe. Mais l'objectivité paraît utopique en ce domaine qui touche directement à la conscience de l'identité et à l'affirmation de soi devant les autres, dans une conception des différences humaines qui, même lorsque celles-ci sont présentées comme complémentaires, n'exclut presque jamais la compétition et la hiérarchisation. » [III, p. 310]. Cf. aussi [I, p. 395], [II, p. 380], [V, p. 298 et deuxième partie].

Une Française arrivant en 1952 dans la Tunisie en lutte pour son indépendance, cherchant à saisir quel pouvait être le contenu de la revendication culturelle et à comprendre la langue, n'avait d'autre ressource que d'apprendre l'arabe quotidien avec des Tunisiens et des Tunisiennes, en s'aidant des bons manuels d'arabe « vulgaire » de Jourdan. Entrée ainsi de plain-pied dans la question de l'arabisation, j'ai fait ensuite de la langue arabe la base d'études universitaires classiques à Aix puis celle de l'exercice de mon métier au CNRS. On comprendra que le thème de l'arabisation soit demeuré prégnant dans ma recherche comme il l'est dans l'existence des pays du Maghreb.

D'autres auteurs ont traité de l'arabisation dans d'innombrables articles ainsi que dans quelques thèses et livres parmi lesquels on peut citer à titre d'exemples :

Mohammed SOUISSI. — *La langue des mathématiques en arabe*. Tunis, Publications de l'Université, 1968, 469 p.

Abdallah MAZOUNI. — *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*. Paris, F. Maspero, 1969, 246 p.

Mohammed ʿÂbid al-JÀBIRÎ. — *Aḍwâʾ ʿala muškil at-taʿlîm bil-Maġrib* [Lumière sur le problème de l'enseignement au Maroc]. Casablanca, Édition maghrébine, [1973], 159 p.

Mongi SAYADI. — *(Le) Bureau de Coordination de l'Arabisation dans le Monde arabe à Rabat (Maroc).* Université de Paris III, [1974], 554 p. dactyl. (Thèse de Doctorat d'État).

Rachad HAMZAOUI. — *L'Académie de Langue arabe du Caire.* Tunis, Publications de l'Université, 1975, 661 p. (Thèse de Doctorat d'État).

Ahmed NU'MÂN. — *at-Ta'rîb bayna-l-mabda' wat-taṭbîq (fî-l-Jazâ'ir al-'âlam al-'arabî)* [L'arabisation : principe et application (en Algérie et dans le Monde arabe)]. Alger, SNED, 1981, 621 p.

Ahmed NU'MÂN. — *at-Ta'rîb wa-dawruhu fî tad'îm al-wujûd al-'arabî wal-waḥda-l-'arabîya* [L'arabisation et son rôle dans le renforcement de l'existence et de l'unité arabes]. Ouvrage collectif, Beyrouth, Markaz dirâsât al-waḥta-l-'arabîya, 1983, 527 p.

Gilbert GRANDGUILLAUME. — *Arabisation et politiques linguistiques au Maghreb,* Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, 214 p. (D'après la thèse de Doctorat d'État soutenue en 1981).

Géraud GENESTE. — *L'arabisation des sciences sociales et humaines en Algérie, 1980-1982 : une étape décisive dans l'histoire de l'Université.* Lyon, 1983, 223 p. dactyl. (Thèse de Troisième Cycle).

Beaucoup de données de ces travaux recoupent les miennes mais ma démarche est différente et c'est elle que j'expose ci-dessous.

Mais d'abord, s'agissant de la signification de l'arabisation, il est indispensable d'apporter de la clarté sur les termes de la discussion. En effet la terminologie qui en rend compte et qui est réduite la plupart du temps au seul mot d'« arabisation », est peu fiable. J'ai montré dans [I, p. 375] comment et avec quelles conséquences on entretient des confusions entre les significations diverses et les différents processus que recouvre ce phénomène. Dans [V, pp. 267-270], sont spécifiées aussi les acceptions du mot « langue » qui semblent opératoires dans l'analyse socio-linguistique du Maghreb.

Première constatation : les années étudiées (1964-1984) se situent dans une période d'émergence de l'arabisation. A lui seul déjà le développement démographique des arabophones en est une preuve énorme. Cependant ce phénomène global n'évolue pas sans problèmes, chacun le sait.

Le débat sur l'arabisation, c'est-à-dire sur la valeur, la place et le rôle de la langue arabe dans la communauté arabo-musulmane ou dans des nations arabes désireuses de souveraineté, dure depuis plus d'un siècle et demi. Certes la question a des aspects techniques parfois purement linguistiques mais elle les dépasse de loin, surtout au Maghreb ; car si tous les pays arabes, qu'ils le veuillent ou non, sont confrontés à des problèmes linguistiques depuis que la concurrence des langues occidentales importées y a créé des situations de bilinguisme ou de plurilinguisme, c'est au Maghreb que cette pénétration a été la plus forte et c'est là qu'on en a la conscience la plus nette [II, p. 363]. Et c'est en Algérie que l'arabisation a acquis la signification la plus élargie [I, p. 376]. L'application progressive des principes fait d'ailleurs qu'elle y a pris un caractère massif.

Toutefois l'arabisation est un type de phénomène socio-culturel qui n'est ni unique ni isolé. Au contraire, il est comparable à d'autres dans l'espace et le temps. On en trouvera quelques exemples avec les conditions de leur apparition, de leur évolution et parfois de leur cessation dans [II, pp. 311-313] et [V, pp. 292-297].

Malgré ces investigations élargies, le point de vue adopté est que le Maghreb et les œuvres des Maghrébins constituent la source principale — naturellement

non exclusive — des références et le point de départ des comparaisons. Cela n'est pas courant dans la recherche internationale et attire quelques critiques ; en particulier, des Machréquins récusent cette sélection opérée dans le monde arabe. Mais Maghreb et Machreq sont deux entités non réductibles l'une à l'autre ; et le Maghreb l'est encore moins à d'autres entités voisines, telles que l'Europe occidentale et l'Afrique sub-saharienne (2). Les modalités de l'arabisation en sont une preuve. Elles démontrent que le Maghreb n'est pas obligatoirement la périphérie d'un centre, fût-il occidental ou oriental et que certaines prévisions économistes sont contredites par des actions culturelles.

La lecture historique permet, elle, de dépasser les analyses ethno-centristes qui font de la prise d'Alger en 1830 la source de l'histoire moderne du Maghreb [IV] (3) et d'éviter de faire d'un seul pays du Maghreb un modèle par rapport auquel les autres seraient définis.

Donc s'il est instructif d'étudier les relations qui lient le Maghreb à d'autres entités de même ordre, ce serait une erreur méthodologique d'en faire un monde déduit ou simplement dérivé (4) : la logique de la domination a des limites.

Le mécanisme de la domination n'en est pas moins présent et actif dans le processus de l'arabisation, sans toutefois l'expliquer entièrement ; car les permanences culturelles ont aussi leurs mécanismes et leurs forces, par exemple dans les sociétés féminines [V, pp. 284-288].

Évidemment l'époque de la plus grande puissance de la domination linguistique étrangère au Maghreb a été celle des colonisations [I, pp. 379-383] (5) au cours desquelles la francisation — bien plus que l'italianisation et l'hispanisation — a déclassé la langue arabe au point qu'on l'ait présentée comme une langue seulement archaïque, mineure, et presque suspecte. De nos jours on peut certes dire que jusqu'à un certain point l'arabisation reproduit les modalités de la francisation. Mais ce faisant elle n'est pas pur décalque ou reproduction d'un système : elle relève un défi, elle se veut un compte à rebours, et si elle vise l'irréversibilité d'un nouveau rapport de force entre les langues au profit de l'arabe [I, II, III], elle est conçue aussi comme des retrouvailles avec une identité aliénée et une source de modernité différente.

Une ignorance regrettable de la langue berbère m'a empêchée d'étudier la question des berbérisations/déberbérisations/reberbérisations passées ou présentes mais le problème pourrait être posé dans les mêmes termes que pour les autres langues [V, pp. 282-283].

D'ailleurs la démarche d'arabisation, comme celle de berbérisation, se trouve freinée par l'héritage des bilinguismes et leurs partisans. Et après les indépendances il faut introduire une distinction entre francisation, arabisation et — selon les pays — algérianisation, tunisification ou marocanisation [I,

(2) Cf. CS, « Méthodes de recherche en histoire de l'information : le cas de la presse écrite du Maghreb », à paraître dans *Revue tunisienne de communication*, n° 5.

(3) Cf. aussi CS, « La Libye moderne », in *La Libye nouvelle*, Paris, CNRS, 1975, pp. 135-160.

(4) CS, « La conscience islamique dans quelques œuvres récentes d'intellectuels du Maghreb », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 29, 1° sem. 1980, pp. 69-107.

(5) Cf. aussi « Méthodes de recherche... » *op. cit.* pp. 8-13.

pp. 386-387]. En Libye par contre la poussée des langues étrangères écrites s'est produite après l'indépendance (1951) puis elle a été relativement freinée par le radicalisme arabe (après 1969) (6).

En fait, le blocage le plus net de l'arabisation dans la société coloniale est dû à un facteur insuffisamment mis en évidence, à savoir l'inexistence de toute fusion ethnique entre les deux populations confrontées, cela pour des motifs religieux ou idéologiques. L'interdiction du mariage des musulmanes avec des non-musulmans a, d'une part, empêché un métissage comme celui qui s'est produit par exemple en Amérique « Latine » (j'ai montré cela dans un article comparant le Mexique avec le Maghreb, qui n'a pas été publié) ; d'autre part elle a rendu impossible qu'une acculturation fût complète et générale en l'une ou l'autre langue. En définitive la connaissance des langues en présence a été sectorielle [I, p. 387], [V, pp. 293-297] et a été acquise dans un échange inégal [II, p. 365], [VI]. Tandis que nombre de Maghrébins apprenaient peu ou prou des langues occidentales, quelques Européens apprenaient peu d'arabe. On peut d'ailleurs étudier l'évolution historique de ce manque de réciprocité [III, pp. 320-321] [V, pp. 273-279] [IV, p. 96].

Mais alors que la décolonisation ne mettait pas fin à la disparité linguistique acquise historiquement chez les Maghrébins — on peut se demander d'ailleurs si l'expansion actuelle du français parmi eux relève ou non du phénomène de la « langue-retard » [V, p. 297] — par contre en France, chez les Français rapatriés ou non, la désaffection pour la pratique de l'arabe est devenue quasi-totale. Dans les années 50-60, l'étude de cette langue y était au plus bas.

Dans ces conditions, enquêter sur les méthodes internationales de l'enseignement de l'arabe (en URSS, aux États-Unis, etc.) comme je l'ai fait pour une conférence sur « l'arabe et l'avenir » à Aix en 1966, me soumettre aux méthodes intensives de l'Institut Bourguiba de Langues Vivantes (1967) et du CREA (1976) pour les juger en connaissance de cause, expérimenter avec mes collègues du CRESM une méthode personnelle d'initiation aux différences entre l'arabe et le français, cela aussi faisait partie de l'étude de l'arabisation.

De toute façon, au moment de mon recrutement comme documentaliste arabisante (1964) il était urgent de faire connaître grâce aux moyens d'un laboratoire du CNRS, que le fonds documentaire maghrébin arabe, même en Algérie, non seulement existait mais qu'il était vivant, qu'il n'était pas la traduction obligée de la documentation en français et qu'il n'était pas nécessairement confiné dans la « tradition musulmane ». Toutes mes premières publications, y compris la thèse de 3e cycle sur « La presse maghrébine », ont fourni des pièces à conviction à ce sujet. Les suivantes aussi, mais avec davantage d'éléments théoriques.

En effet, il n'y avait pas que des faits et des auteurs à mettre en évidence ; il fallait aussi les insérer dans une description structurée de l'enseignement [I, pp. 387-390], [II], [IV, pp. 94-95 et 106], de l'administration [I, p. 390], [II, pp. 371-372, 389], de l'emploi [I, pp. 393-394], [II, pp. 370-375, 377], de la formation des cadres [II], [IV, p. 107], de l'environnement [II, p. 400] (7), de la législation

(6) Cf. *« La Libye moderne »*, op. cit., p. 158.

(7) Cf. aussi *« La Libye moderne »*, op. cit., p. 158.

[I et II], [IV, pp. 95-96], du discours politique [II, pp. 389-398] sans oublier les femmes [IV, p. 94], [V, pp. 285-288], la presse [IV, pp. 103-105], [VI], (8) et la technologie [II, p. 318] [IV]. Pour ce qui est de la littérature, je n'ai abordé ce domaine que dans vingt-six comptes rendus.

Une première tentative de description synoptique de l'arabisation au Maghreb a été présentée dans une conférence publique télévisée que j'ai donnée à Alger en 1971 à la salle du Mouggar, à l'invitation du ministère algérien de l'Information et de la Culture. La différence des quatre politiques d'arabisation y était exposée ainsi que le maintien de la distribution des rôles spécifiques de chaque langue (le secteur moderne au français, les humanités musulmanes à l'arabe).

Mais par la suite, c'est davantage la perspective historique qui a servi de guide, tantôt sur le long ou le très long terme [I] (9), tantôt à terme plus court [II], [VI].

Par contre les problématiques de ces articles ont souvent été mises au point en fonction du contexte dans lequel ils devaient être publiés. Ce type de contrainte est assez fréquent.

Ainsi l'article : « L'arabisation en Algérie » a été publié d'abord par la revue allemande *Zeitschrift für Kulturaustausch* (Revue d'échange culturel). C'est pourquoi il prend la dynamique des cultures comme perspective de l'étude de l'arabisation, en cherchant les conditions et les conséquences de leurs contacts. Ainsi les mécanismes de l'acculturation et de la déculturation apparaissent étroitement liés, démentant que l'échange dans le domaine culturel puisse avoir la neutralité d'un transfert d'objets. A cette occasion, principes et méthodes de l'arabisation en Algérie sont décrits ; et bien que la période sur laquelle avait alors porté sa mise en œuvre (1966-1971) ne couvre que le tout début du processus, ceci n'empêche pas que les problèmes de concurrence d'intérêts entre Algériens, devenus « francisants » et « arabisants », aient déjà commencé à prendre de l'ampleur. L'originalité de l'arabisation à l'algérienne par rapport aux options tunisiennes et marocaines est mise en lumière : elle ose en effet remettre en cause le caractère statique du rôle respectif des langues française et arabe.

L'article sur « La politique de l'arabisation en Algérie » a été accepté dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord 1975* comme article d'actualité. C'est pour cela qu'il donne force détails sur la première Conférence nationale de l'arabisation (Alger, mai 1975), qui apparaît comme un temps fort de l'évolution logique commencée en 1962.

Dans les années 70 il était courant de dire et d'écrire qu'il n'y avait pas de politique d'arabisation en Algérie. Or j'ai montré qu'il y en avait une. La suite des événements l'a confirmé, surtout depuis les années 70, après la parenthèse des deux années pendant lesquelles Mostefa Lacheraf a tenté d'inverser le courant.

Cette politique présente plusieurs caractéristiques :

(8) Cf. aussi « *Méthodes de recherche...* », op. cit.
(9) Cf. aussi « *Méthodes de recherche...* »

1) Elle est nationale pour tout ce qui concerne les décisions mais interarabe pour le type de langue écrite choisie. En ce sens arabophonie rime avec francophonie.

2) Le pouvoir n'ayant pas mis fin à l'organisation de l'enseignement arabisé religieux, s'est trouvé rapidement soumis à la pression de jeunes « arabisants » demandeurs d'emploi. Mais ceci a renforcé la politique d'arabisation au lieu de la ralentir comme ailleurs.

3) En une décennie, on est passé de premières mesures symboliques à une progression méthodique puis à une expansion systématique.

4) Les situations conflictuelles n'ont pas manqué car au début la communication entre citoyens au sein des secteurs économique et administratif en plein développement a été handicapée par des formations linguistiquement exclusives. Vers 1975 cependant cette situation s'est améliorée, surtout par le débat public, l'enseignement et les medias.

5) Les manifestations du multilinguisme sont plus réelles aujourd'hui en Algérie que le bilinguisme théorique qu'on lui suppose. La domination de l'arabe ou du français est sectorielle. Si le français a servi tel un outil « prêt à l'emploi » pour le développement, que ce soit en sciences, en économie ou dans les transferts de techniques (même administratives), s'il s'est répandu par la scolarisation massive des enfants, en même temps l'arabe écrit a gagné beaucoup de terrain et devient concurrentiel dans des formations de plus en plus élevées.

6) Le pouvoir ne laisse pas le choix aux Algériens. J'ai montré les principes, les arguments, les méthodes, la planification d'une arabisation élevée après 1965 au niveau des grands objectifs de la Révolution. (En particulier l'organisation de la 1re Conférence nationale de 1975 a été calquée sur celle des autres Conférences traitant des grands problèmes politiques : réforme agraire, gestion des entreprises, structuration de la jeunesse, etc. ; comme elles elle s'est tenue sous la présidence du chef de l'État).

7) C'est le thème de l'arabisation qui, avant l'islamisme et plus que lui, a servi de révélateur au conflit sur l'orientation idéologique du pays vers un socialisme soit marxisant, soit musulman.

L'article : « Arabisation and French Culture » n'a été publié qu'en traduction anglaise. Il est issu d'un Colloque franco-britannique de la Fondation des Sciences Politiques et du Social Science Research Council, qui se proposait de confronter les expériences du Commonwealth et de la Francophonie en matière de colonisations et d'indépendances. On remarquera la différence de référence qu'impliquaient ces deux dénominations de type impérial mettant en balance comme par inadvertance d'une part une « richesse commune » de bien matériels, et de l'autre un acquis culturel, à savoir l'usage de la langue française. La reconnaissance de ce trait de civilisation chez les Français par les Anglais était déjà significative de l'inconscience anglo-saxonne pour tout ce qui touche à son propre impérialisme culturel. Or à cette époque (1976) on vivait en France en plein débat sur les cultures régionales et il ne manquait pas de voix pour dénoncer des effets néfastes de la francophonie dans l'hexagone lui-même.

C'est donc par ce biais que j'ai analysé une fois de plus l'arabisation et la francisation au Maghreb, toutefois à partir d'une question initiale : l'arabisation s'oppose-t-elle au transfert des modèles culturels français ?

Une analyse préalable s'imposait : celle du recours à des termes ambigus comme justement « modèle » et « transfert ». Il fallait aussi comparer des cas de domination culturelle divers dans l'espace et le temps.

Lorsqu'on compare la Francophonie et l'Arabophonie, on découvre que deux consciences culturelles peuvent s'affronter parce qu'elles opposent des intérêts alors même que leurs principes sont largement similaires : vocation universaliste, valeur intrinsèque de la langue, etc.

Par ailleurs, comment croiser une analyse de classes sociales avec celle des usages linguistiques ? Dans cet article deux tableaux tentent de schématiser la situation en Algérie en 1945 et en 1970 ; les différences avec la Tunisie et le Maroc sont esquissées. Mais la difficulté de l'entreprise montre que l'analyse de classe est insuffisante pour décrire les structures socio-linguistiques au Maghreb, même s'il y a des recoupements. L'analyse théorique de ce problème a été développée en [V].

Enfin la réponse à la question initialement posée est que l'arabisation ne s'oppose pas au transfert des modèles culturels français dans la mesure où elle s'opère par simple traduction. Mais ce transfert, qui se produit aussi par des imitations ou des assimilations, a des limites : les coutumes, les valeurs et les modes de pensée arabo-islamiques ont une incompatibilité partielle avec ceux de la société française contemporaine ; seuls certains groupes sociaux ont de part et d'autre des affinités suffisantes pour surmonter les différences.

L'article : « Choix de langue et transfert de technologie » s'inscrit dans le thème de l'*AAN 1976* : *« Technologies et développement au Maghreb »*, cadre excellent pour étudier par le biais de l'usage des langues les effets sociaux de l'idéologie de la modernité.

La modernité est un mythe increvable qui agit par son dynamisme sur la nature comme sur la société — mais qui marque négativement ses exclus. Fondée sur une logique imperturbablement dualiste, elle crée à partir d'une césure arbitraire dans le temps, une bi-polarisation entre termes obligatoirement incompatibles. Selon Baudrillard, c'est la modernité qui crée, par définition antithétique, la tradition.

Quant à la perspective progressiste qui est son label de garantie, elle propose en fait perpétuellement le présent des modernes comme avenir aux traditionnels : c'est dire que dans ce schéma il n'y a pas de rattrapage. On joue sur une notion de retard et les décalages anciens se reproduisent sous des formes différentes.

Dans le cas qui nous occupe, le pôle positif de cette modernité demeure l'Occident — et le pôle négatif de la tradition se trouve rejeté sur le Maghreb.

A partir d'exemples toujours liés à l'usage des langues mais cette fois tunisiens et marocains, j'ai montré que les transferts de technologie n'ont pas attendu notre société dite technicienne pour exister. Au Maghreb c'est surtout au

XIX[e] siècle que des pôles d'aimantation modernistes se sont dessinés, européens mais aussi moyen-orientaux. Toutefois une discrimination a été tôt faite par les Maghrébins entre les techniques et l'idéologie, l'Islam faisant fonction d'idéologie concurrente. Les transferts de technologie ont progressé à partir de modèles européens préfabriqués, introduisant au Maghreb en fin de compte, non pas les moyens d'une modernité autochtone mais ceux d'une francité moderne. L'exemple de la presse montre bien que son introduction a créé de fait et par principe un secteur étranger en voie de développement et un secteur autochtone en voie de développement obligatoirement inférieur. De même le dualisme linguistique introduit dans l'enseignement tunisien, ne permet ni au maître ni à l'élève de choisir la langue d'enseignement : la répartition des rôles (moderne/traditionnel) entre les langues a été imposée et le reste, créant une hiérarchie de valeurs qui marque aussi les personnes.

Le choix, lors de l'indépendance tunisienne, de la double culture, reproduit la démarche des modernistes pré-coloniaux afin d'assurer la formation de cadres modernes.

Cette reproduction d'un dualisme sans possibilité de synthèse — et dans la référence obligée au modèle occidental — c'est peut-être cela aussi le néo-colonialisme.

L'article : « Structuration de la société par le choix de langue en Tunisie » comporte deux parties reprenant différemment et en l'approfondissant le problème de la structuration des sociétés que j'avais abordé en [III].

La première partie est une critique du concept de classe(s) moyenne(s), thème d'un programme de recherche du CRESM. La théorie de la stratification en classes sociales est en effet universaliste alors qu'elle ne suffit pas à expliquer la constitution de groupes immenses, tout aussi sociaux, dont la conscience est liée plus fortement à des références culturelles (religion, sexe, langue) qu'à des références économiques. Elle crée également, par opposition antithétique, des sociétés non stratifiées qui seraient marquées par une logique d'alliance et non de marché. Or on constate que les deux coexistent et s'articulent.

Il semble qu'à l'origine des découpages théoriques qui servent à rendre compte des structurations sociales il y ait des représentations trop simplistes. Je les ai schématisées en cinq croquis (p. 254). La plus dangereuse, à mon avis, c'est l'orientation du cours du temps définie par la modernité, avec des conséquences positives ou négatives par principe mais qui bloquent tout devenir autonome des populations refoulées dans un passé réputé révolu. La grande fréquence des oppositions dichotomiques dans la pensée contemporaine sert moins à dépasser dialectiquement des contradictions qu'à empêcher de voir les articulations réelles.

La deuxième partie est une discussion des structurations sociales par le choix de langue. L'aire géo-historique de la Tunisie est particulièrement riche en situations d'hétérogénéité linguistique puisque ce pays a connu l'usage d'au moins dix langues qui se sont partiellement chevauchées. Ceci suscite d'ailleurs une question de portée générale : comment accepte-t-on de changer de langue ?

C'est dans ce travail-ci qu'on trouvera le développement le plus détaillé des rapports existant entre la mobilité sociale et culturelle et l'usage des langues

(pp. 268-270). On y trouvera aussi une série d'exemples de structurations socio-linguistiques fondées soit sur la pensée généalogiste, soit sur la hiérarchisation d'un couple de sociétés à travers leurs langues, soit sur la « glottophagie ».

Vient ensuite une réflexion sur les zones d'ombre de l'analyse linguistique comme les silences de Saint Augustin, la cécité persistante sur l'univers féminin (pp. 284-288), etc.

Je distingue aussi des structurations objectives (cartes linguistiques, études linguistiques de milieu) de structurations subjectives, c'est-à-dire qui se manifestent au sein d'une population sujet, et non plus objet, de jugement.

Mais pour comprendre comment une population peut changer de langue, encore faut-il distinguer les facteurs de la diversité simultanée des langues, qui sont nombreux, de ceux qui peuvent aboutir à un basculement socio-linguistique. J'en ai étudié quatre : durée du flux et du reflux linguistique ; participation des femmes ; expansion d'une religion fondamentalement liée à une langue ; nationalisme également lié à une conscience de la valeur-langue (p. 292).

De l'exemple des Vandales et des Byzantins je déduis qu'il faut mais qu'il ne suffit pas de prendre le pouvoir pour implanter une langue nouvelle. Les cas des Phéniciens, des Romains, des Arabes, des Turcs, des Européens montrent que les effets socio-linguistiques diffèrent selon qu'il s'agit d'une insertion, d'une invasion ou d'une colonisation étrangères. Il existe aussi des langues-relais et des langues-retard.

En Tunisie, seule la langue arabe a conjugué tous les atouts pour s'imposer et durer.

Je conclus de tout cela que la langue doit être retenue comme un signe pertinent de la structuration sociale, tout comme la classe et le lignage.

La question de la relation entre langue et classes moyennes arrive alors en bout de course et est traitée à travers deux auteurs maghrébins. On ne s'étonnera pas qu'elle retombe dans le débat modernisation/traditionalisation qui ne résout rien.

Le texte VI consiste en comptes rendus d'ouvrages de l'Égyptienne A. Abderrahman et du Tunisien R. Najar, relatifs aux medias maghrébins, entremêlés d'apports de mes recherches personnelles. On peut s'étonner d'apprendre, en ce qui concerne la presse révolutionnaire algérienne en arabe ou la télévision tunisienne, que les moyens documentaires sont rares ou nuls ; et que dans la considérable expansion des medias audio-visuels contemporains, les vieilles questions sociales de l'usage des langues renaissent à tout moment.

† Christiane SOURIAU*

(*) CRESM.